

# Actualités Associatives

**BIBLIOTHEQUE** : des ateliers vous seront proposés mensuellement animés par Dany Bergès : Couture , cartonnage , déco Noël etc .... Vous pouvez vous inscrire à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

## LAVELANET ASSOCIATIONS :

**Octobre Rose** : une marche a été organisée le samedi 20 octobre à 10H suivi d'une auberge espagnole.

**Fête des Vendanges** : elle aura lieu le Samedi 24 Novembre à la Salle des Fêtes : les modalités seront communiquées ultérieurement.

**APE** : Réservez le meilleur accueil aux enfants de l'école en leur offrant des bonbons le mercredi 31 octobre à l'occasion d'**HALLOWEEN**

## Informations Diverses

### EXPOSITION ARTISTES LOCAUX :

Du 15 septembre au 31 décembre 2018 nous organisons dans la Salle des Mariages de la Mairie une exposition de tableaux et de photographies de nos concitoyens qui est visible aux heures d'ouverture de la Mairie.

Nous sommes heureux d'accueillir les œuvres d'Yveline MELLO, Roselyne BELLET, Dany BERGES, Flora PIEDRAS, Shelly et Jean Michel MENVILLE. Des photos de rivages, de couchers de soleil et de poissons égayent la salle. Pour ceux qui souhaiteraient exposer c'est encore possible, vous pouvez confier vos œuvres au secrétariat de la Mairie.

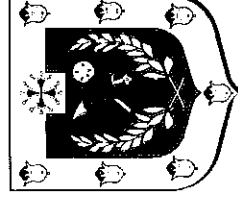
Et pour ceux qui ne peuvent se déplacer nous vous invitons à consulter la page Facebook de la Mairie (lien également sur le site internet de la commune)

### 11 Novembre 2018 :

A l'occasion du centenaire de l'armistice vous êtes conviés au Monument aux Morts à 11 heures. Nous vous convierons ensuite au verre de l'amitié à la Mairie et l'après-midi à partir de 14h nous avons décidé d'ouvrir au public les archives communales récemment restaurées. Vous pourrez consulter tout type de documents datant de la période de la Grande Guerre. Si vous avez des clichés de vos ancêtres datant de cette période vous pouvez les amener, nous les photographierons.

# BULLETIN MUNICIPAL n° 29

Septembre - Octobre 2018



**Mairie de LAVELANET DE COMMINGES**

Téléphone : 05 61 87 63 23

E-Mail : [mairie-lavelanet-de-comminges@wanadoo.fr](mailto:mairie-lavelanet-de-comminges@wanadoo.fr)

Site Internet : [lavelanetdecomminges.fr](http://lavelanetdecomminges.fr)

Page Facebook : Mairie de Lavelanet de Comminges

## EDITO DU MAIRE

### La fibre optique arrive à Lavelanet de Comminges

Après une longue période de préparation, la Fibre Optique arrive enfin sur notre territoire. Rompre avec la fracture numérique telle la volonté de l'ensemble des élus municipaux et communautaires.

Je tiens à remercier la communauté des communes du Volvestre pour son travail sur ce dossier depuis son adhésion au Syndicat Haute-Garonne Numérique. Ce syndicat mixte ouvert créé en 2016, réunit le conseil départemental, les communautés d'agglomération du SICOVAL et du Muretain et 15 communautés de communes dont celle du Volvestre. Il bénéficie du soutien financier de l'Etat et de l'Europe. En Juin 2018, Haute-Garonne Numérique et Alfitude Infrastructure ont signé la délégation de Service public qui va permettre de déployer la fibre jusqu'à l'abonné sur une période de 4 ans.

**Ainsi, dès août 2021, l'ensemble des habitants de notre commune sera en capacité d'être reliée à internet via cette technologie innovante.**

Elle ouvre des horizons et annonce une nouvelle ère sociétale : celle du bouleversement du monde du travail, des transports, de la médecine...

Ne plus être tributaires des aléas des transports collectifs, ne plus subir les embouteillages routiers, améliorer grandement sa propre qualité de vie, tels sont quelque uns des enjeux de la Fibre Optique.

De plus, celle-ci représente un facteur d'attractivité important pour notre commune, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises qui vont pouvoir adopter des stratégies de développement impossibles à mettre en pratique sans la fibre optique. Vous serez, d'ici la fin de l'année, informés quant à l'échéancier d'équipement de la commune. Enfin, à l'approche de la commercialisation des offres Fibre Optique par les Fournisseurs d'Accès Internet, vous serez également tenus informés des modalités d'abonnement. Voici un espoir et un travail qui voient le jour : **la fibre** Voici un espoir et un travail qui voient le jour : la fibre partout et pour tous.

Entrons joyeusement dans cette ère nouvelle. Evelyne DELAVERGNE Maire.

## Anniversaire

---

**Chez Kim** vient de fêter ses 1 an. L'occasion pour Laurence de réunir Clients, Amis et Famille. Même si le soleil n'était pas au rendez-vous, il était dans tous les cœurs. Chez Kim est devenu le lieu de rencontre de notre village dans une ambiance chaleureuse et conviviale :

On échange, on rit, on chahute, on vient boire un café, on vient manger à midi en se régaland avec sa cuisine asiatique faite Maison. C'est avec courage et l'aide des siens que du mardi matin au dimanche midi son commerce est ouvert aux habitants. Le dépôt de pain et la vente de pâtisseries le weekend end sont très appréciés mais ce qui rencontre le plus de succès c'est le restaurant le midi et la vente à emporter avec la préparation des plats à la demande avec des produits frais.

C'est la raison pour laquelle nous tenons saluer Laurence pour son courage et à la remercier pour son engagement dans la vie de notre commune. Sa gentillesse, sa bonne humeur, sa cool attitude, sa persévérance, son dévouement sont appréciés de tous. Longue Vie à CHEZ KIM

---

## Vie scolaire

**Loi Alimentation.** Si la loi avait pour objet essentiel d'assurer un meilleur revenu aux agriculteurs, elle a absorbé au fil des lectures de nombreuses lectures concernant les collectivités parmi lesquelles l'article 11 qui impose à la restauration collective de servir d'ici 2022 au moins 50% de produits durables ou de label de qualité avec un minimum de 20% de produits bio. Si le chiffre de 50% peut sembler élevé, la liste des produits entrant dans le quota est en réalité assez longue, puisqu'elle inclut la productions des ferme en conversion à l'agriculture biologique, les labels rouges, les AOP, les IGP, les spécialités traditionnelles garanties, les écolabels, les mentions valorisantes « montagne », « fermier », « produit de la ferme », « produit de montagne », « produit pays en Outre-mer », ainsi que la mention « issus d'une exploitation de haute valeur environnementale ». Un futur décret devrait toutefois encore en préciser la liste complète.

L'occasion pour nous de saluer le travail d'Ana, notre salariée à la cantine scolaire. A l'école de Lavelanet nous avons toujours privilégié une démarche de qualité concernant l'alimentation de nos enfants et nous avons toujours résisté à la facilité de la restauration collective. Les enfants mangent des aliments de saison délicieusement cuisinés, nous privilégions les circuits courts et nous avons déjà introduit des produits bio dans la composition des repas (yaourt etc. ...). Pour les parents les menus de la semaine sont accessibles sur le site internet de la Mairie.

## Environnement

---

### RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

En ce début d'automne l'ensoleillement exceptionnel de ce mois de septembre nous invite à la réflexion. On parle de **réchauffement climatique**. C'est bien une réalité. Pour la commune et ses habitants les enjeux pour les années futures ne sont pas sans conséquence. Les événements climatiques sont de plus en plus nombreux : tempêtes, inondations et sécheresse et l'été 2018 nous a apporté son lot de travaux à réaliser notamment sur les routes.

Pour les professionnels de l'agriculture l'année a été catastrophique et nous avons sollicité les services de l'état qui nous ont mentionné que les pluviométries dépendent uniquement des calamités agricoles. Les nouvelles plantations que nous réalisons tiennent compte de ces modifications et nous optons pour des espèces très économes en eau.

Il y a désormais une prise de conscience collective mais pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C il faut réaliser des changements sans précédent, rapidement et à grande échelle. Certaines mesures sont applicables : se munir d'une voiture à énergie propre, préférer les produits locaux aux produits importés dont le transport génère des émissions de gaz à effet de serre. Il faudra aussi des transitions rapides dans les domaines de **l'aménagement du territoire** (regroupement des zones de vie pour limiter les déplacements et développement des transports en commun) **de l'énergie** recours aux énergies renouvelables : solaire, éolien, hydraulique, **du bâtiment** (construction et rénovation avec de meilleures performances énergétiques).

Comme vous le savez nous avons investi dans ce sens. Nous devons faire évoluer nos comportements également sur le zéro phyto, accepter l'herbe, avoir un comportement citoyen et ne pas tout attendre de la

Collectivité qui dans un proche avenir ne pourra plus assumer financièrement

### ELAGAGE

Sur les voies départementales situées à l'intérieur d'une agglomération, le maire dispose du pouvoir de police lui permettant de faire exécuter d'office l'élagage des plantations qui empiètent sur les chemins ruraux à partir des propriétés riveraines, aux frais des propriétaires (art D161-24 du code rural et de la pêche maritime). Le maire dispose du même pouvoir sur les voies communales en application de l'article L 2212-2-2 du CGCT et le président du Conseil Départemental sur les voies départementales à l'extérieur d'une agglomération en application de l'article L 131-7-1 du code de la voie routière.